CONTRAT DE CONFIANCE DU DIRECTEUR

A l'attention de tous les enfants de + de 12 ans

A joindre à votre dossier dans votre espace client ou à remettre au plus tard le jour d'arrivée au centre au directeur de séjour.

Bonjour,
Tu vas participer pendant les vacances à un séjour avec l'Odel. En complément de la « Charte de vie collective de l'Odel », voici les règles à respecter par tous qui permettront à chacun de vivre au mieux son séjour.
Je te demanderai donc de t'engager sur les différentes règles ci-dessous :

- **Participation aux tâches de la vie quotidienne, proposition d'activités traditionnelles** : acteur de ton séjour, tu t'investis en participant activement aux tâches de la vie quotidienne (rangement de la chambre, de tes affaires, aide à table…) et en étant force de proposition auprès des animateurs d'activités réalisables et accessibles par tous.
- **Cigarette, Alcool, Drogue, Vapotage** : il est interdit de fumer et/ou vapoter. Toutes les drogues sont interdites de possession et d'usage, d'incitation à l'usage ou de trafic. L'usage et la possession d'alcool est interdit.
- **Mixité et respect de l'intimité :** les activités peuvent être mixtes. En revanche, les chambres, bungalows, douches et sanitaires ne sont pas mixtes. Il est interdit d'aller dans une chambre, un bungalow, une douche ou un sanitaire qui n'est pas celui prévu pour toi par l'équipe d'encadrement. Ces règles permettent de garantir l'intimité, la sécurité et le respect de chacun pendant le séjour.
- **Comportement** : il est demandé d'avoir un comportement compatible avec la vie collective, c'est-à-dire : respect des autres, des règles de vie, des consignes de l'équipe d'encadrement, du matériel et des locaux, ainsi que des principes liés à la laïcité. Les moqueries, insultes, provocations verbales ou physiques, intimidations, brimades, discriminations, violences, dégradations, vols ou tout autre comportement perturbant la vie du groupe ne seront pas tolérés.
- **Respect des autres et de l'intimité** : tout comportement sexiste, déplacé ou à caractère sexuel est interdit. Chacun doit respecter les limites, l'intimité et le consentement des autres. Toute situation mettant une personne mal à l'aise, en difficulté ou en insécurité doit être signalée rapidement à un animateur ou à un membre de l'équipe d'encadrement.
- **Téléphone portable** : il faudra le remettre éteint à ton arrivée à l'équipe d'encadrement. Son utilisation est permise dans le cadre défini par le Directeur. En général, en fin de journée, entre 18h et le moment du dîner.
- **Argent de poche** : afin d'éviter le vol ou la perte, l'argent de poche sera remis à l'animateur de ton groupe. Tu pourras en disposer chaque fois que nécessaire.
- **Objets de valeur** : les objets de valeur sont interdits pendant le séjour afin d'éviter les pertes, vols ou dégradations. Le matériel informatique et électronique personnel (tablettes, consoles de jeux, ordinateurs, objets connectés…) est également interdit. Tout objet de valeur apporté sur le séjour restera sous l'entière responsabilité du participant et ne pourra donner lieu à aucun remboursement en cas de perte, de vol ou de dégradation.
- **Photos, vidéos, réseaux sociaux** : il est strictement interdit de prendre et diffuser des photos et/ou vidéos des autres participants du séjour (enfants et adultes) sur les réseaux sociaux ou autre média. Le non-respect de cette consigne pourrait exposer ta famille allant jusqu'à des poursuites civiles ou pénales…

L'équipe d'encadrement est à ta disposition pour t'écouter et te conseiller pour toutes difficultés rencontrées pendant le séjour, il ne faut surtout pas hésiter à en parler à ton animatrice/animateur référent.

Dans tous les cas, si les règles ci-dessus ne sont pas respectées, une sanction proportionnée au degré de gravité constaté de la part du Directeur du séjour et de son équipe sera appliquée, pouvant aller de l'appel aux parents jusqu'au renvoi du séjour à la charge du Responsable légal et dépôt de plainte.

C'est pourquoi, nous préférons te proposer dès maintenant, ce **« Contrat de Confiance »** à nous remettre obligatoirement avant le début du séjour. *A joindre à votre dossier dans votre espace client ou à remettre au plus tard le jour d'arrivée au centre au directeur de séjour.*

Nous te souhaitons un excellent séjour, à très bientôt.

Pour l'Equipe,
Le Directeur de séjour,

NOM : _____ **PRENOM** : _____

CENTRE / DESTINATION : _____

SEJOUR : _____ **du** _____ **au** _____

Cher Directeur,
Après avoir lu ce contrat de confiance avec attention, j'ai bien compris toutes les règles énoncées et je m'engage à les respecter afin que le séjour soit le plus agréable possible pour moi et pour nous tous.

A _____ le _____

Signature du participant

Signature du Responsable Légal